

# UN PROJET PÉDAGOGIQUE

Reconstituer le destin de la famille WOLF est le résultat d'une aventure humaine faite de très belles rencontres. Le projet a été réalisé par une équipe composée de quatre enseignants (Monsieur Couilleau, Madame Deniaud, Madame Rémy et Monsieur Rouzineau) et une classe formidable (Aziath Abibou, Lucia Allain, Sauzon Bidet, Selma Boualem, Vicky Decrock-Brémond, Margot Douet, Mattéo Fablet, Chloé Gauvrit, Colyne Gobin, Aélia Gohier, Thibault Grimal, Rose Guilbeau, Mélissa Gultekin, Clément Jacquot, Thomas Jarnoux, Julie Lams, Anouk Lauglé, Evan Leroux, Dawda Malang, Owen Mortel, Angèle Mousnier, Riwan Poiraudéau, Emma Urffer et Jean-Christian Vinouze).



Le travail d'enquête s'est inscrit dans un appel à projet lancé par la région Pays de la Loire en partenariat avec le mémorial de la Shoah et de l'académie de Nantes en 2019.

Les archives de la Creuse ont grandement participé à sa réussite. En effet, le service a accepté de mettre à notre disposition l'ensemble des documents qu'il possédait sur le thème qui nous intéressait, à savoir le sort des familles juives en Creuse pendant la seconde Guerre Mondiale. Les élèves ont ainsi pu sélectionner une multitude de documents. Revenus à Nantes, ils ont pu alors en groupe, les trier. Les documents les plus intéressants, (**12 documents**) avaient trait à Oskar et Elsa WOLF.



Nous avons ensuite ensemble travaillé sur toutes les pistes qui se présentaient à nous, contactant les archives des départements de la Haute Vienne, du Gers, des Hautes Pyrénées, des Pyrénées Atlantiques, de Dordogne, de Haute Garonne, de Seine Saint Denis, d'Ariège, d'Arolsen, de Manchester, de Baden-Baden, du Mémorial d'Aulus-les-Bains et de la division des archives des victimes des conflits contemporains du Calvados. Nous avons été surpris et enthousiastes face au nombre de documents que nous avons alors reçus (**près de 200 documents d'archives**). Au fur et à mesure des courriers, le terrible destin de la famille WOLF s'est matérialisé devant nous. De plus, la variété des archives, nous a permis de comprendre certains événements historiques, tout en nous permettant de « découvrir » Oskar et Elsa par l'intermédiaire de documents qui relevaient de l'intimité du couple (journal d'Oskar ou le courrier envoyé par Elsa à ses enfants).

Nombreux sont ceux sans qui cette exposition n'aurait pu être réalisée. C'est pourquoi nous tenons à remercier tout particulièrement la région Pays de la Loire, le rectorat de l'académie de Nantes, le Mémorial de la Shoah, le lycée les Bourdonnières, Alain Richard, Laurent Cadic, Béatrice Rialland, Béatrice Gentilhomme, Sandrine Ferré, Mathias Orjekh, les inspecteurs de Lettres Histoire, Max Daege, Angélika Schindler, Bénédicte de la Brosse et l'équipe des archives départementales de la Creuse, Sabine Barz, Christa Barz, Erika Bardens, Sonia Sebel-Bechaz, Estelle Harris, Bernadette Rogalle, René Gambin, et tous les archivistes qui ont cru en notre projet en acceptant de nous transmettre leurs archives.

## Les partenaires du projet

LYCÉE  
LES  
BOURDONNIÈRES



## Les services d'archives



# UNE FAMILLE JUIVE, LES WOLF



OSKAR WOLF



ELSA WOLF

## UNE FAMILLE JUIVE ALLEMANDE ORDINAIRE

Le couple WOLF, Oskar et Elsa respectivement nés le 25 octobre 1886 à Bühl et le 21 novembre 1893 à Fürth, s'est installé en 1910 à Baden Baden en Allemagne. Ils ont deux fils, Werner 4 avril 1921 et Erich 12 février 1925, tous deux nés à Baden Baden.

Oskar WOLF dirige une entreprise immobilière avec son père, et sa sœur Sofie y travaille en tant que secrétaire. Elsa, issue de la haute bourgeoisie allemande, ne travaille pas. Elle s'occupe de la maison, de l'éducation de ses enfants et tout particulièrement de faire perdurer les traditions juives au sein du foyer. Elle est aidée au quotidien par une bonne et une nounou.



Certificat de naissance d'Oscar

Certificat de mariage



## DEUX ECOLIERS JUIFS DANS L'ALLEMAGNE NAZIE

Comme les autres enfants juifs, Erich et Werner subissent les brimades de leurs camarades d'école. Dans ce contexte oppressant et violent, les fils WOLF reçoivent le soutien et la protection de leurs professeurs. Il faut dire que Werner, l'aîné des deux frères est un excellent élève en mathématiques. Après ses études, Werner s'installe à Berlin pour apprendre le métier d'outilleur dans un centre de formation pour les juifs qui souhaitent émigrer.

<https://stolpersteine-guide.de/map/biografie/606/elsa-wolf>



ERICH WOLF



SOFIE WOLF

## BADEN BADEN et sa communauté juive

Dès la moitié du XVIIème siècle, un grand nombre de juifs curistes s'installent à Baden. En 1809, un bain public s'ouvre dans la ville, dans lequel les juifs sont acceptés en troisième classe. En 1862, les Juifs du grand-duché de Bade obtiennent leur émancipation, ils peuvent s'installer librement dans les villes qu'ils souhaitent. De nombreux Juifs s'installent alors à Baden-Baden, une communauté juive est fondée le 2 novembre 1890.

En 1895, 0,8% de la population de Baden est juive. En 1925, 435 juifs vivent à Baden, soit 1,7 % de la population. Mais dès 1930, la ville est gangrénée par l'antisémitisme, les magasins juifs sont boycottés, les juifs subissent de nombreuses agressions physiques et leurs biens sont vandalisés. Les nazis expriment ouvertement leur propagande.

En 1933, alors que les nazis prennent le pouvoir, il ne reste plus que 260 juifs à Baden sur une population totale de 30262 habitants.

## Législation antisémite en Allemagne

L'état allemand a imposé plus de 400 décrets et règlements restreignant tous les aspects de la vie publique et privée des juifs, dont la "Loi sur la restauration de la fonction publique" du 7 avril 1933, qui exclut les juifs et les fonctionnaires "peu fiables" de tous les postes de la fonction publique.

# LE POGROM DE 1938



**Le pogrom de 1938 est appelé "La nuit de cristal" en raison des débris de verre jonchant les rues après le vandalisme des biens juifs.**

Le 9 novembre 1938, à la suite de l'assassinat à Paris du diplomate allemand Ernst VOM RATH, HITLER autorise un pogrom\* à l'échelle nationale.

Goebbels a transmis comme instruction au parti de mettre le feu aux synagogues et de détruire les magasins juifs.

*\*Attaque accompagnée de pillage et de meurtres perpétrés contre une communauté juive. En Russe, pogrom signifie dévastation. Larousse*



*Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, la synagogue de Baden Baden a été brûlée.*

Le 10 novembre 1938, plus de 90 Juifs vivant à Baden-Baden sont arrêtés et emmenés en colonne jusqu'à la synagogue.

Tout au long du chemin, ils sont humiliés, battus, fouettés par les SS et accompagnés par des centaines d'habitants de la ville hurlant des slogans antisémites. Certains des prisonniers s'évanouissent et doivent être portés par leurs voisins.

À l'intérieur de la synagogue, les SS tentent de mettre le feu à la galerie des femmes.



*Le matin du 10 novembre 1938, des membres des SS conduisent les Juifs à la synagogue sous les insultes de la foule.*

*Archives Yad Vashem*



*Hommes juifs arrêtés après la "Nuit de cristal" (Kristallnacht) attendant la déportation vers le camp de concentration de Dachau. Baden-Baden, Allemagne, 10 novembre 1938.*

*DIZ Muenchen GMBH, Sueddeutscher Verlag Bilderdienst - United States Holocaust Memorial Museum - ushmm.org*

## LE POGROM en quelques chiffres

- 7500 commerces et entreprises exploités par des juifs furent saccagés.
- Une centaine de juifs furent assassinés.
- Des centaines de juifs se suicidèrent ou moururent des suites de leurs blessures.
- 30 000 juifs furent déportés en camp de concentration.
- Au total, le pogrom et les déportations qui le suivirent causèrent la mort d'environ 2 500 personnes.

# LES CONSÉQUENCES POUR LES WOLF

## OSKAR, UN HOMME BRISÉ

Le 7 décembre 1938, après avoir été déporté à Dachau, Oskar revient vivre chez lui au 16, Lange Strasse à Baden-Baden.

Übersiedelt  
Transféré  
Transferred

nicht angeführt. Entlassen am 7. Dezember 1938 in Dachau. Am 22. Oktober 1940 wurde er von Gestapo nach Baden-Baden zum Lager Gurs evakuiert. Später war er im Samsellager, und von dort wurde er am 6. März 1943 nach Maidanek-Lublin überstellt.

*Arch. victimes conflits contemp. AC 21P 0039*

Pour Hanoukka, son fils Werner rentre de Berlin où il étudie, il a du mal à reconnaître son père. Le séjour d'Oskar à Dachau, après le pogrom de novembre, a complètement changé cet homme énergique qui a dû arrêter toutes ses activités commerciales sur ordre du parti nazi.

## SAUVER SES ENFANTS A TOUT PRIX

Grâce à ses relations à l'étranger, Oskar WOLF réussit à faire émigrer en avril puis septembre 1939 ses deux fils à Manchester, en Angleterre (dans le cadre des kindertransport : une opération humanitaire menée par la Grande-Bretagne neuf mois avant la Seconde Guerre mondiale et au cours de laquelle elle accueillit près de dix mille enfants principalement juifs d'Allemagne, d'Autriche, de Tchécoslovaquie et de la ville de Dantzig.).

Nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité et résidence des enfants :

Werner WOLF, né le 4 Avril 1921 à Baden-Baden (All) réside en Angleterre  
Erich WOLF, né le 12 Février 1925 à Baden-Baden- (All) Réside en Angleterre

*Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17899*

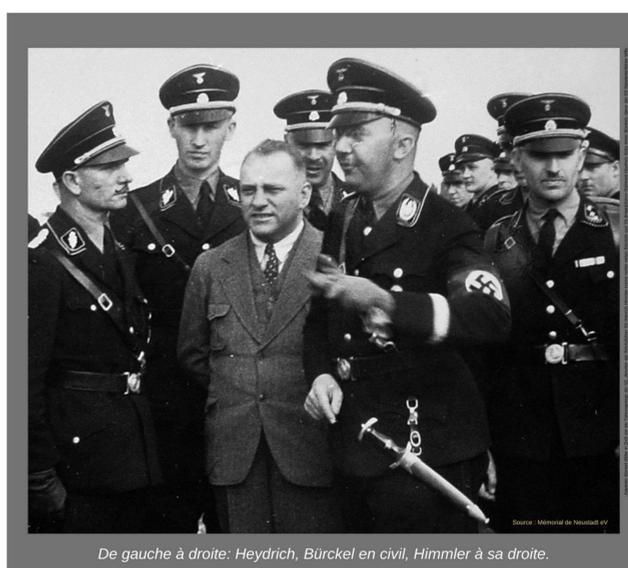
# L'OPÉRATION MADAGASCAR



**En 1940, après la défaite française, les Nazis envisagent de déporter les juifs sur l'île de Madagascar, un plan aussi nommé "opération Bürckel" d'après le nom de Joseph Bürckel, Gauleiter du Land Lorraine-Sarre-Palatinat**

Jusqu'à l'été 1940, les nazis envisagent plusieurs "options" pour exclure les Juifs du Reich : l'internement dans des camps de concentration, le travail forcé dans des camps spéciaux, ou la déportation massive hors des frontières du Reich. C'est cette dernière solution qui est retenue.

Suite à la défaite de la France en juin 1940, son empire devient accessible aux nazis. L'île de Madagascar, colonie française, apparaît le lieu idéal et stratégique pour la déportation des juifs par son éloignement, son immensité et la faible densité de sa population.



De gauche à droite: Heydrich, Bürckel en civil, Himmler à sa droite.



Expulsions à Baden en vertu de l'Aktion Wagner-Burckel. Des réfugiés entrent dans un camion de la Police de l'Ordre sous le regard des agents et des voisins.

Le projet, adopté le 15 août 1940, est de transformer Madagascar en une sorte de gigantesque ghetto de 500 000 km<sup>2</sup>, à l'intérieur duquel 4 à 5 millions de Juifs européens seraient expédiés dans les trois années à venir. L'armistice a également modifié le statut territorial de l'Alsace et de la Lorraine. Limitrophes de l'Allemagne, ces deux régions annexées font désormais partie intégrante du Reich. La Lorraine est ainsi unie à la Sarre et au Palatinat, et le 7 août, un nouveau Gauleiter a été nommé à sa tête, Joseph Bürckel. La "livraison" des juifs badois, sarrois et palatins à la France (Opération Bürckel), le 22 octobre 1940, s'inscrit ainsi dans ce projet.

Finalement, le plan Madagascar sera abandonné suite à l'échec de l'Allemagne à vaincre la Grande-Bretagne et à prendre le contrôle de sa marine, condition nécessaire pour mettre en œuvre la logistique de la déportation.

## L'opération Bürckel, racontée dans le journal d'Oskar

**Mardi 22 octobre 1940**

"Après une nuit dérangée par une alerte à la bombe (deux heures passées à la cave), deux agents de la police criminelle sont arrivés ce matin vers 9 h 15 accompagnés d'un soldat-policier avec casque et fusil pour nous chercher ma femme et moi : *"Vous serez évacués dans une heure. Vous pouvez emporter : 50 kg de bagages et 100 Reichsmark par personne en plus de la nourriture pour quelques jours. Vous serez conduits à l'étranger, vers l'ouest."*

Nous avons en toute urgence préparé le minimum nécessaire. J'ai aussi rapidement trié les papiers les plus importants et ai emporté comme seule correspondance les lettres de nos chers enfants, depuis que ceux-ci avaient émigré vers l'Angleterre. Ces lettres sont pour moi sacrées et je m'en séparerais uniquement sous la contrainte.

Vers 15h30 la voiture de police est arrivée. Les deux agents du matin sont venus pour nous prévenir et pour fermer et sceller l'appartement, après avoir récupéré les clés de l'appartement. De l'extérieur une fiche a été collée sur la serrure de la porte avec en imprimé :

**"Fermeture par les forces de l'ordre. Commissariat de police Karlsruhe. Police secrète de l'état."**

On nous a conduits au stade municipal, où était déjà présente – à l'exception des grands malades – toute la communauté juive (conseil de la synagogue compris). Chacun devait signer une procuration notariale dans laquelle il donnait procuration au « Reich » pour gérer tous les biens laissés.

A 15h20 le lendemain, nous avons quitté dans la première « équipe » le stade dans la voiture de police [...] et avons été emmenés au train spécial venant de Mannheim qui était déjà bien rempli.

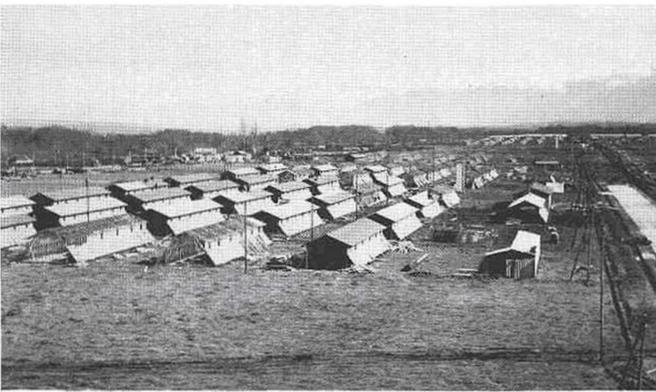
[...] C'est ainsi que nous avons quitté l'endroit où nous habitons, l'après-midi du 23 octobre 1940 à 16h20 pour sans doute ne plus jamais y retourner. La ville de Baden, dans laquelle nous avons vécu environ 40 ans et mené une vie droite, consciencieuse, responsable et sans histoires. Le pays où mes ancêtres ont vécu depuis plus de 200 ans en tant que bons citoyens allemands. Et maintenant nous sommes dans tous les sens du terme apatrides et sans abri. Tout ce que nous possédons tient en 2 petites valises et 2 sacs à dos. En argent liquide nous avons 100 Reichsmark. Nous avons dû laisser tout le reste derrière nous, y compris de nombreux objets de valeur (une valeur totale de plus de 6000 Reichsmark : les vases, peintures...), le mobilier, tous nos vêtements, la vaisselle et le cristal (l'ensemble encore une valeur d'environ 5000 Reichsmark)."



# LE CAMP DE GURS



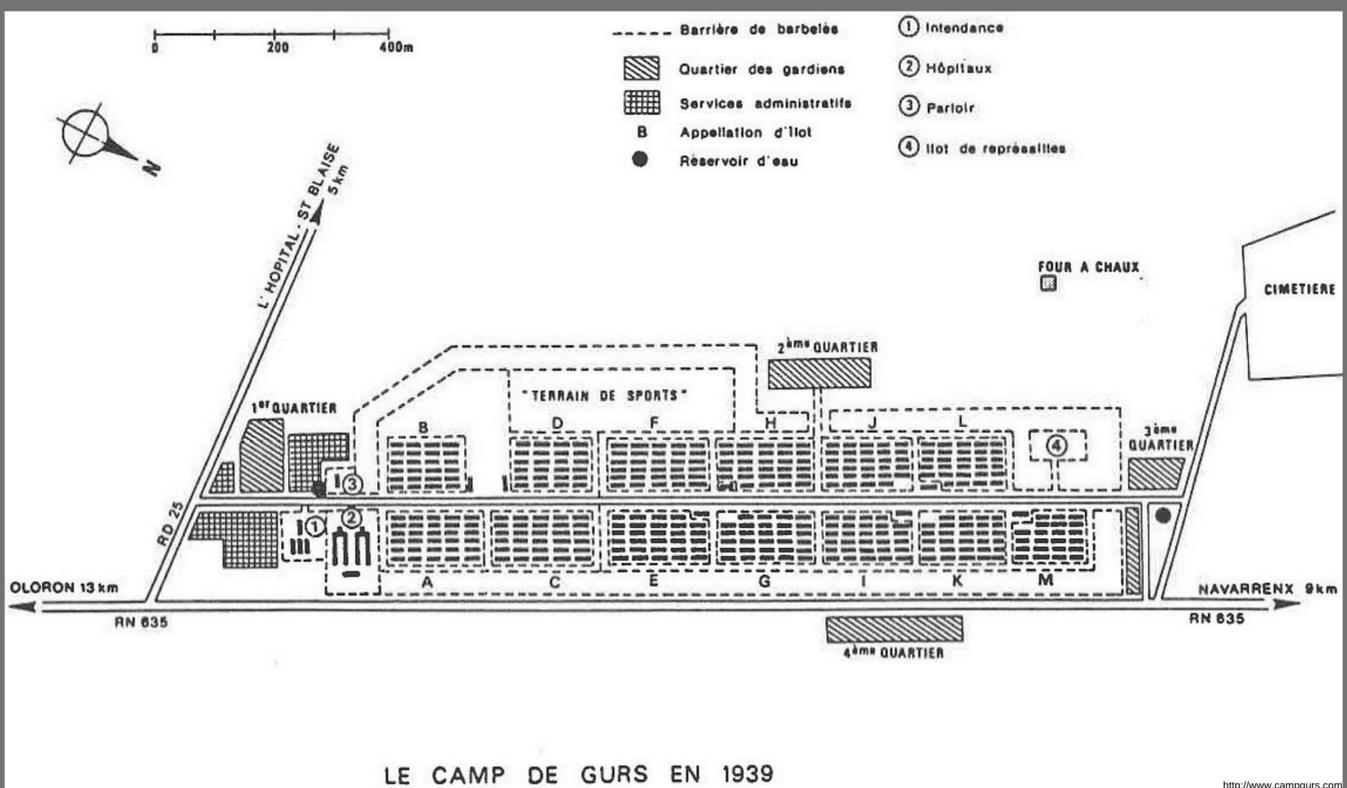
**Le camp de Gurs est un camp construit en 1939 destiné à recevoir les Républicains espagnols fuyant l'Espagne de Franco. Ouvert le 5 avril 1939, il devient le 10 mai 1939, la troisième ville du département avec 18 985 « hébergés ».**



*Le camp, le 6 avril 1939. Au premier plan, l'îlot M, en construction ; à droite, la route centrale ; au fond les Pyrénées* <http://www.campgurs.com>

Dès le premier hiver, les internés manquent de tout, car derrière l'apparence du minimum vital, se cachent un dénuement et une indigence peu communs. A Gurs, il y a bien un toit mais pas de véritable abri, un poêle pour chauffer la pièce mais peu ou pas de bois, des fenêtres au mur mais qui doivent rester fermées, des paillasses mais elles sont sales et pleines de vermines,

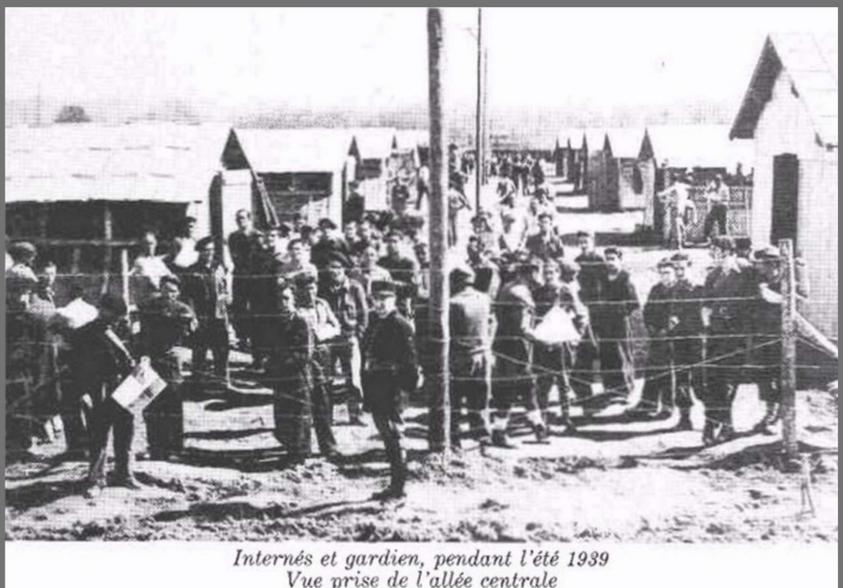
un espace pour se promener hors des baraques mais il est impraticable en raison de la boue, des toilettes mais qui sont difficiles à atteindre, un parent interné dans le camp mais on ne peut pas le voir, la possibilité d'échanger du courrier mais à condition de dire que tout va bien.



**Sur les 1 037 décès survenus au camp à l'époque de Vichy, 619 interviennent pendant l'hiver 1940-1941. (61,9 %).**

Du 6 août 1942 au 3 mars 1943 :

- six convois ont expédié près de 4 000 internés juifs vers Drancy, ultime étape avant Auschwitz-Birkenau où ils furent presque tous exterminés.
- près de 60 000 personnes furent détenues à Gurs et environ un millier y moururent.



*Internés et gardien, pendant l'été 1939  
Vue prise de l'allée centrale*

Collection Amicale du camp de Gurs

# SURVIVRE DANS LE CAMP



Elsa et Oskar arrivent à Gurs le 25 octobre 1940, jour de l'anniversaire d'Oskar, il a 54 ans. Les époux WOLF ne sont pas logés dans la même baraque et seront déplacés plusieurs fois dans le camp. Suite à une bataille administrative, le couple réussira à quitter enfin le camp plus d'une année après leur arrivée.

Nom <b>WOLF</b> N° <b>Elsa, Clot L/44</b> Prénoms <b>Oscar</b> Date de naissance <b>25 Octobre 1886</b> Lieu de naissance <b>Buelle</b> Nationalité <b>Allemande</b> Père <b>Medicine, Buelle</b> Filiation Mère <b>W. H.</b> Profession <b>Commerçant</b> Date d'arrivée au Camp <b>25.10.40 de Pau</b> N° du reçu de dépôt de fonds N° du reçu de dépôt d'objets et valeurs Renseignements divers <b>?</b>		Indication sommaire des motifs d'internement <b>27 MARS 1941</b> <b>F-85-8-47</b> <b>5 OCT 1941</b> Pénalis <b>Scandales</b> 80-11 au 80-8-48 31-3-42 80-5-48 30-6-48 31-2-48 31-8-42 H-27-2-48 Convain 8-8-48 Spécimen de signature <b>2003</b>
---	--	--

Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 70

Nom <b>WOLF</b> N° <b>Oskar 2 F. 14</b> Prénoms <b>Elsa</b> N° <b>SCHACHMANN</b> Date de naissance <b>21-11-1893</b> Lieu de naissance <b>Fürth</b> Nationalité <b>Allemande</b> Père <b>Hugo</b> Filiation Mère <b>THELHEIMER Buein</b> Profession <b>Sans</b> Date d'arrivée au Camp <b>27.10.40</b> N° du reçu de dépôt de fonds N° du reçu de dépôt d'objets et valeurs Renseignements divers		Indication sommaire des motifs d'internement <b>Pénalis Scandales</b> 80-11-47 au 80-8-48 31-3-42 80-5-48 30-6-48 31-2-48 31-8-42 H-27-2-48 Convain 8-8-48 Spécimen de signature
--	--	--

Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 70

## Extraits du journal d'Oskar



Werner WOLF tenant dans ses mains le journal de son père, Oskar WOLF. Photo Angélika Schindler

"Après un voyage en train de 48 heures via Freiburg im Breisgau, Mulhouse, Belfort, Besançon, Lyon, Avignon, Toulouse, Lourdes, Pau nous arrivions à la gare d'Oloron vendredi, 25 octobre 1940, vers 18h, le jour de mon anniversaire. Nous avons été transférés dans des camions pour un trajet d'environ une demi-heure vers le camp isolé de « Camp de Gurs » qui peut accueillir environ 5000 personnes. [...]"

Nous étions hébergés dans de très basiques baraques en bois, hommes et femmes séparés. La baraque où est la chère maman n'a même pas de sac de paille. Les pauvres femmes s'allongent sur des couvertures à même le sol dur en bois qui, de plus, est particulièrement froid.[...] La direction du camp se montre compréhensive face à la situation et regrette de ne pas être mieux préparée, elle aurait été complètement surprise de cet afflux soudain de milliers de personnes. Elle fait son possible pour obtenir les améliorations nécessaires.

**Samedi 26 octobre 1940.** La nuit s'est mal passée, sans dormir, très froid, sans aucun reste de ce que nous avons apporté à manger. La cuisine n'est pas encore en service, on cuisine à l'extérieur dans une marmite chauffée au feu de bois. Il y a quelques endroits pour se laver à l'extérieur des baraques, les toilettes sont mauvaises et peu hygiéniques. [...]"

**Dimanche 27 octobre 1940.** J'ai rendu visite à la chère maman en lui apportant la valise. Nous pouvions nous parler à travers le grillage.[...]"

**Mardi 29 octobre 1940.** Maintenant on peut faire partir des lettres et des télégrammes. [...] J'ai rencontré le directeur Teutsch de Baden-Baden qui est arrivé un jour après nous [...]. Le soir, il m'a demandé un morceau de pain et je lui ai donné mon tout dernier petit reste car il n'y a pas encore eu de distribution de pain dans le camp.

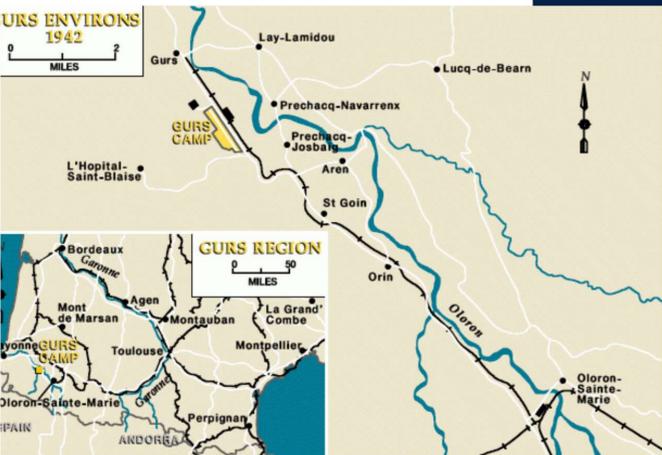
**Mercredi 30 octobre 1940.** Le directeur Teutsch et sa femme qui est dans le camp voisin ont fait une tentative de suicide en avalant du luminal. Ainsi les suicides de notre petite communauté de Baden-Baden ont atteint 10 %. [...] Aujourd'hui, j'ai été à l'office du bureau des baraques pour demander si les télégrammes étaient bien partis. J'ai soudainement perdu connaissance [...] La perte de connaissance serait une conséquence du froid.



January 1941 - United States Holocaust Memorial Museum, courtesy of Ruth Liebermensch Pfifferling Knox



Femmes juives incarcérées dans le camp de détention de Gurs entre 1940 et 1943 - United States Holocaust Memorial Museum



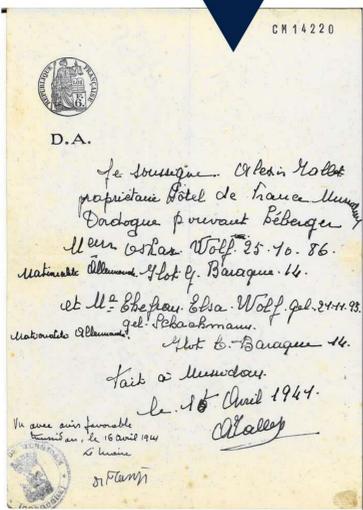
United States Holocaust Memorial Museum - ushmm.org

# SORTIR DE GURS

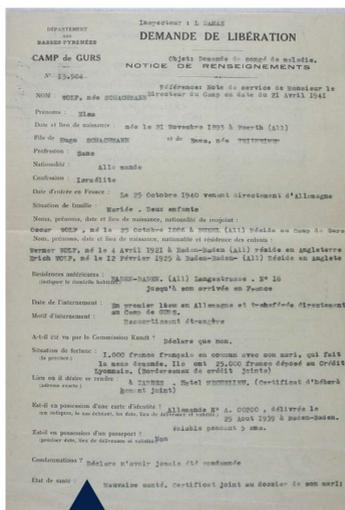


**La vie dans le camp est très dure, Oskar pressent l'avenir funeste qui se réserve à eux. Il va entamer des démarches pour sortir au plus vite avec sa femme de ce camp.**

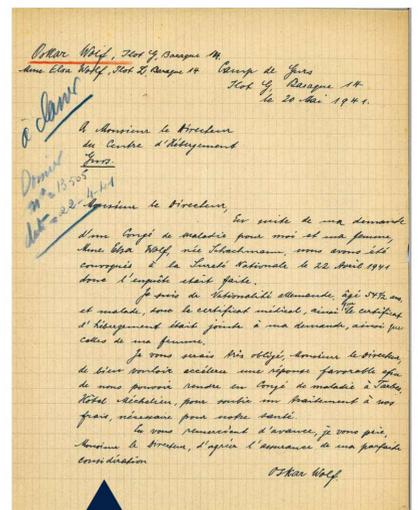
Oskar s'organise pour justifier d'un lieu d'hébergement prêt à les accueillir à Mussidan en Dordogne. Maîtrisant le français, il va rédiger de très nombreux courriers. Afin de multiplier les chances de quitter Gurs, il fournit également une adresse à Tarbes, l'hôtel Mechelieu. Suite à sa démarche, le couple, selon la procédure, est convoqué à la sureté nationale pour enquête.



Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989



Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

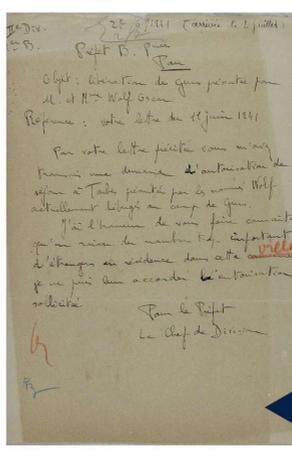
L'inspecteur Damas qui mène l'enquête sur Oskar et Elsa donne alors un avis favorable à leur demande de congé maladie.

Le 20 mai 1941, deux mois plus tard, Oskar rédige donc un nouveau courrier reprenant l'ensemble des éléments de son dossier.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

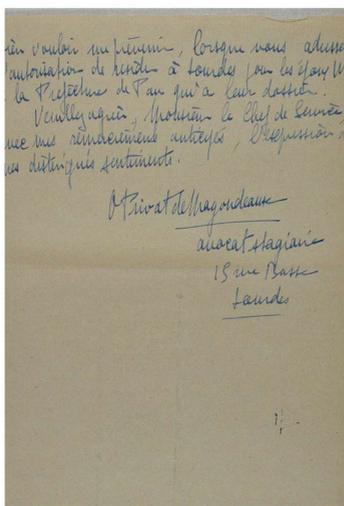
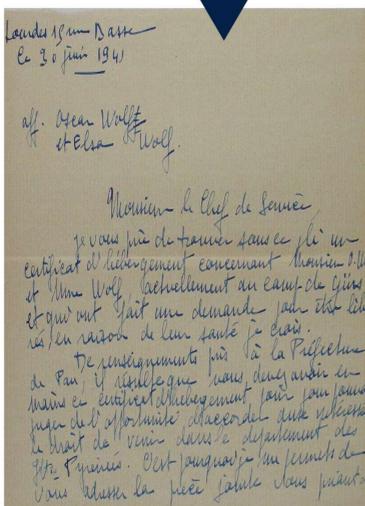
Le préfet de Pau relance la demande le 11 juin au préfet de Tarbes, accepterait-il que les WOLF, dont les moyens d'existence sont suffisants, puissent être hébergés à l'hôtel Mechelieu de Tarbes.



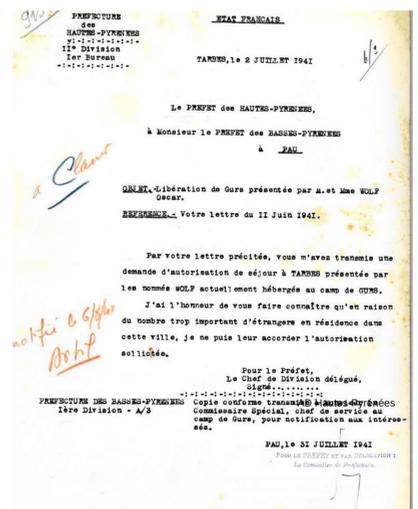
Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

Le 30 juin 1941, Maître Privat de Magondeaux, avocat stagiaire 15, rue basse à Lourdes, rédige un courrier à la préfecture de Tarbes. Il lui demande de juger de l'opportunité d'accorder aux WOLF le droit de venir dans le département des Hautes Pyrénées. Il précise que selon ses renseignements la préfecture a en ses mains un certificat d'hébergement à Lourdes.

Le 1er juillet, Oskar est toujours sans nouvelle de sa demande de départ pour Tarbes, il tente à nouveau alors d'obtenir l'accord de quitter Gurs pour Mussidan. Il adresse son courrier au directeur du camp, lui demandant d'accepter d'expédier une lettre à Monsieur Loewenstein habitant à Périgueux, accompagné du certificat d'hébergement de l'hôtel de France à Mussidan, et de l'appui du maire de la ville de Mussidan. Il souhaite ainsi obtenir l'accord de la préfecture de la Dordogne.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989



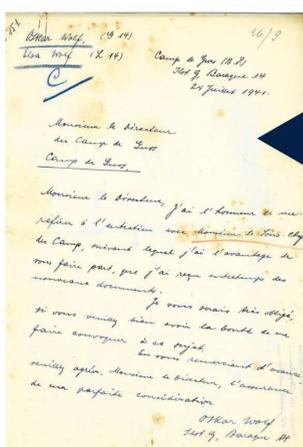
Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

Le lendemain, le 2 juillet, après deux mois et demi de procédures, le couperet tombe : le préfet des Hautes Pyrénées refuse l'autorisation de séjour à Tarbes justifiant son choix par la présence trop importante d'étrangers dans la ville.

# SORTIR DE GURS

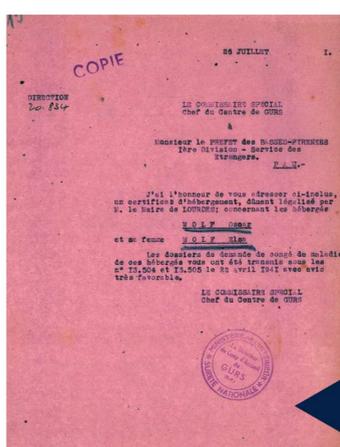


Heureusement Oskar n'est pas homme à baisser les bras, il va à nouveau se battre pour garantir à sa femme une issue, d'autant qu'il peut encore obtenir le droit d'aller vivre à Lourdes ou Mussidan.



Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

Trois semaines plus tard, le 24 juillet 1941, il demande une entrevue auprès du directeur du camp de Gurs car il est parvenu à obtenir un certificat d'hébergement non pas à Tarbes mais à Lourdes, certificat validé par le maire de Lourdes.

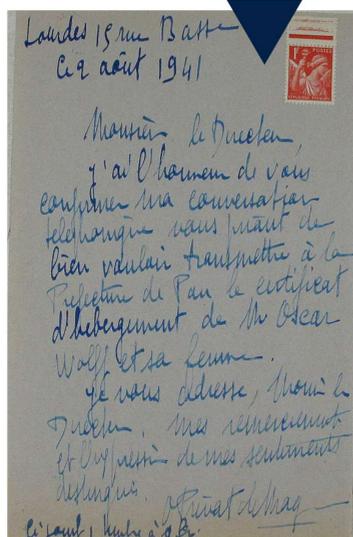


Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

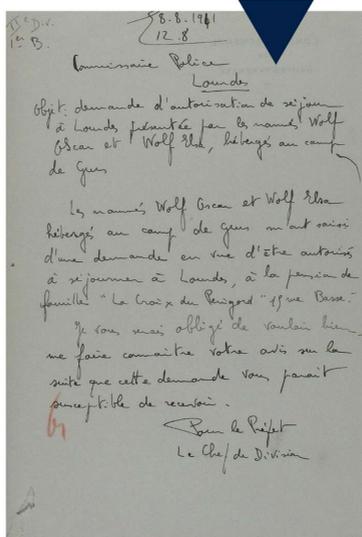
Le 26 juillet, le directeur du camp de Gurs transmet ce certificat au préfet des Basses Pyrénées, rappelant que la demande de congé maladie du couple WOLF avait été déposée le 22 avril 1941 avec avis très favorable. (courrier du 26 juillet 1941).

Le 2 août 1941, Maître Privat de Magondeaux relance le directeur du camp de Gurs au sujet d'une conversation téléphonique qu'ils ont eue ensemble dans laquelle le chef de camp s'était engagé à transmettre le certificat d'hébergement des WOLF.

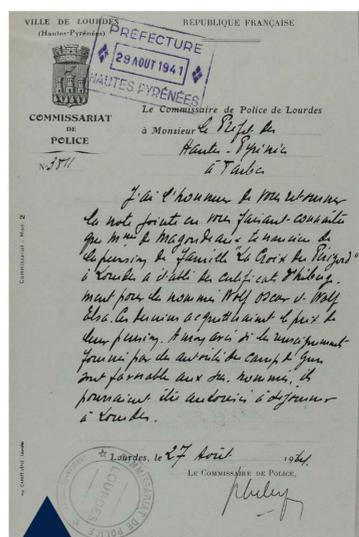
Le 8 août 1941, le préfet de Tarbes en possession du certificat d'hébergement à Lourdes, demande une « enquête » sur la moralité des WOLF. Dans un second courrier manuscrit, rédigé également par la préfecture de Tarbes, on apprend l'adresse des WOLF « la croix du Périgord au 15 rue Basse », qui est en réalité l'adresse de leur avocat.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

Après différents échanges entre les préfectures de Pau et Tarbes au sujet des refus précédents, le 27 août 1941, le commissaire de police de Lourdes envoie son rapport au préfet de Tarbes. Il rapporte que Monsieur Magondeaux tenancier de la pension de famille « La Croix du Périgord » a établi les certificats d'hébergements pour les époux WOLF. Il est précisé qu'ils acquitteraient le prix de deux pensions. Il donne son aval pour qu'ils puissent loger à Lourdes.



Les conditions de vie dans la promiscuité : détenus à l'intérieur d'une baraque au camp de détention de Gurs, France, probablement en 1940 - United States Holocaust Memorial Museum - ushmm.org

# SORTIR DE GURS

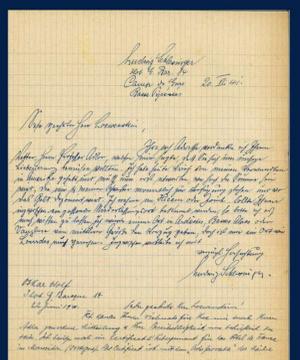


**A Gurs, les détenus s'organisent et cherchent des contacts à l'extérieur pour obtenir leur libération. Ils mutualisent même les courriers pour faciliter les démarches.**

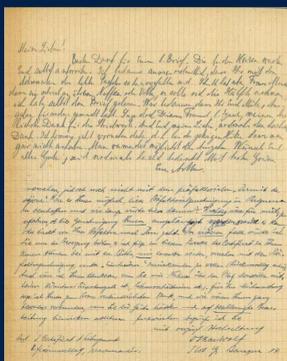
Oskar Wolf  
 Plot G, Baraque 14.  
 22. Juin 1941

Cher Monsieur Loewenstein,

Je vous remercie vivement pour votre message transmis par Monsieur Adler et votre accord pour nous aider. Je possède encore un certificat d'hébergement à l'Hôtel de France à Mussidan (Dordogne). Le certificat porte la mention "avis favorable" de la Mairie, mais je ne possède pas encore le « permis de séjour » préfectoral. Pourriez-vous obtenir cette autorisation préfectorale à Périgueux (?), et combien de temps cela prendrait-il ? Il serait important pour moi de savoir, si l'autorisation pourra vous être remise, ou bien si elle ira directement de votre Préfecture à Pau. Dans le premier cas je vous demanderais de la récupérer. Je joins à cette fin le certificat à vos mains fiables, en vous remerciant de me le retourner revêtu de l'autorisation préfectorale par lettre recommandée (enveloppe de retour ci-jointe). Je vous serais par ailleurs reconnaissant si vous pouviez me donner des informations supplémentaires concernant le lieu Mussidan (?) (nombre d'habitants, conditions de vie ...). Je vous remercie vivement de vos efforts, et nous vous serions particulièrement reconnaissants si vous pouviez œuvrer pour un traitement accéléré. Avec l'expression de ma considération distinguée,



Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334



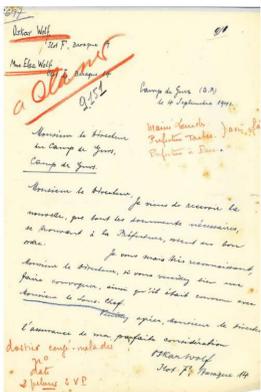
Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

Mes Chéris !

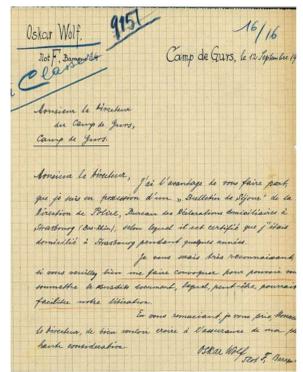
Merci beaucoup pour votre lettre adorable. Les deux Messieurs vous répondront (?) eux-mêmes. Je regrette fortement que vous vous soyez fait avoir avec le destinataire du dernier colis. Ceci est la faute de Madame Manda, puisqu'elle a écrit à son neveu ou cousin qu'il pouvait en prendre la moitié, j'ai mal lu la lettre. Nous regrettons que vous ayez fait des efforts et dépenses l'un pour l'autre. Remerciez ton ami Synag de ma part pour le gilet tricoté. Et encore merci à vous également mes chéris. J'ai maintenant l'air très élégante, cela dit avec la chaleur actuelle on ne peut plus rien porter du tout. On évite de sortir si possible. Je vous souhaite le meilleur et vous remercie encore chaleureusement. Meilleures salutations

Votre Mère

Début septembre, à deux reprises, Oskar écrit au directeur du camp de Gurs, pour lui signaler que du point de vue de la préfecture des Basses Pyrénées, son dossier est complet. Il a compris depuis longtemps qu'il avait affaire à une administration très procédurière. Aussi dans cette lettre, il évoque être en possession d'un « bulletin de séjour » émis par le bureau des déclarations domiciliaires de la direction de la Police de Strasbourg, certifiant qu'il avait été domicilié dans cette ville pendant quelques années. Il évoque cette domiciliation alors que Strasbourg était française afin de sans doute espérer profiter du statut de Juifs français et non de Juifs étrangers.

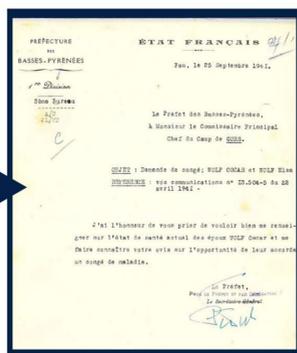


Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

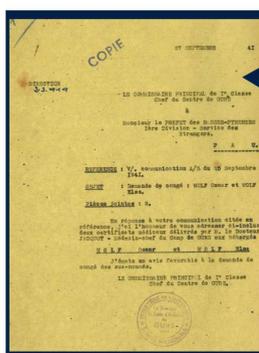


Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

Le 25 septembre, bien que le dossier soit complet, le préfet des Basses Pyrénées décide de consulter une nouvelle fois le commissaire principal, chef du camp de gurs au sujet de l'état de santé des WOLF.



Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334



Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

Enfin, deux jours plus tard, le chef de camp de Gurs confirme au préfet l'avis favorable au dossier et joint pour preuve les deux certificats médicaux rédigés par le docteur Jacquot



Archives nationales de France (Cote F7 15125)

**Ainsi pour sortir de Gurs, il aura fallu :**

**6 mois de lutte  
 2 certificats médicaux  
 3 entretiens**

**12 intervenants  
 9 courriers de demande  
 5 courriers de réponse**

**2 enquêtes de moralité  
 4 témoignages favorables  
 1 rapport de police**

# LOURDES



Photo Anna Deniaud

**Le 8 novembre 1941, le secrétaire général de la police de Vichy accorde aux Wolf un congé de maladie de 3 mois pour résider à Lourdes, justifié par leur état de santé. Le 17 novembre 1941, le chef du camp de Gurs est informé de la décision.**

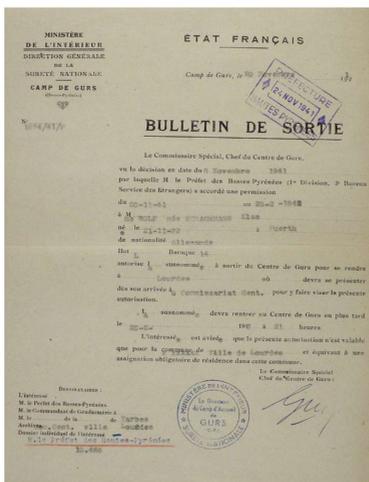
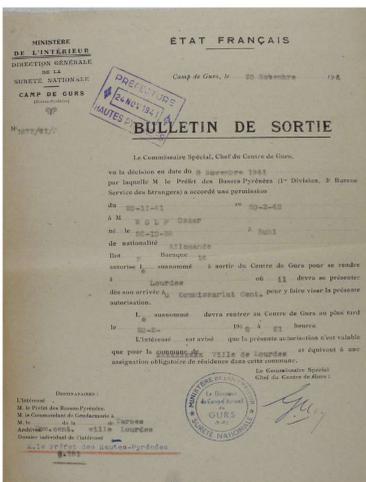


Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

Le 20 novembre, le chef du centre délivre le bulletin de sortie à chacun des époux WOLF pour Lourdes. Dans ce courrier, outre le fait que les WOLF devront se présenter au commissariat dès leur arrivée à Lourdes pour viser l'autorisation, **il est noté que le couple devra être revenu au plus tard, le 20 février 1942 à 21 h, à Gurs.**

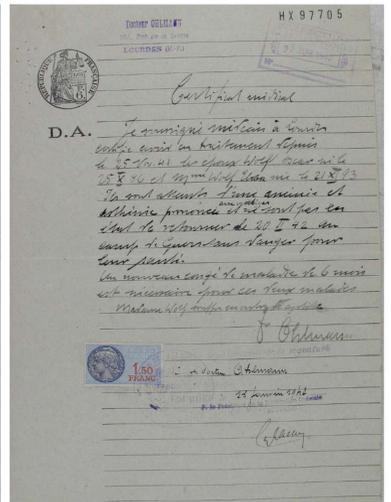
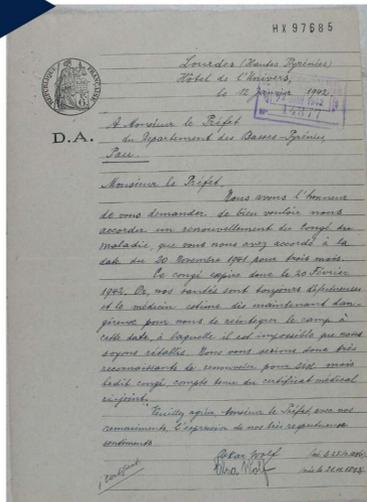
## CIRCULAIRE du 2 JANVIER 1942

Le ministre de l'intérieur ordonne en zone libre, un nouveau recensement des Juifs entrés en France depuis le 1er janvier 1936. Celle-ci va permettre de préparer les futures rafles.



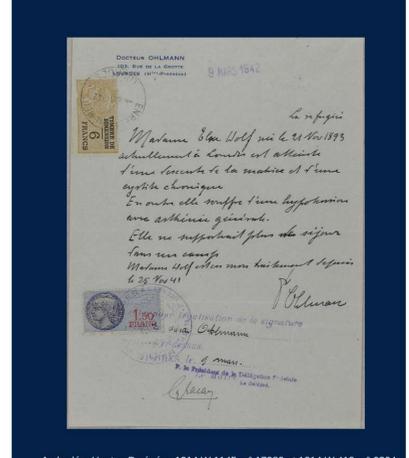
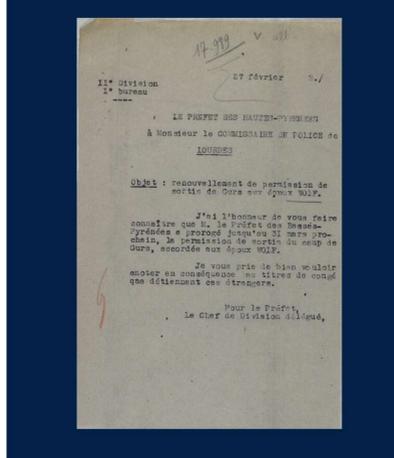
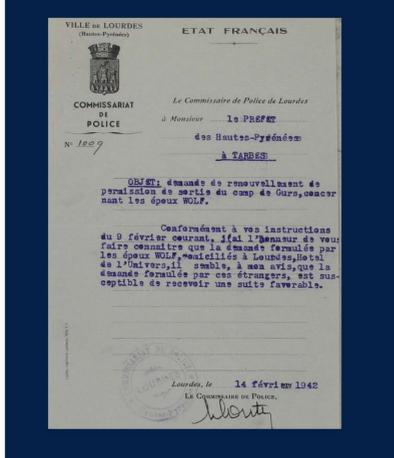
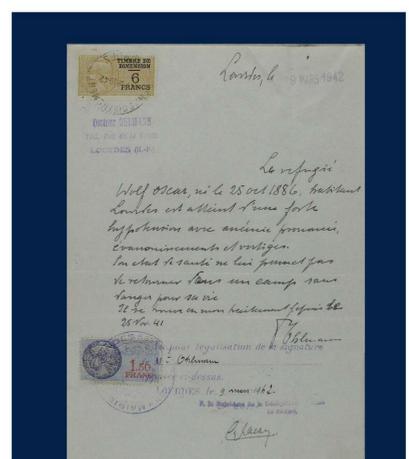
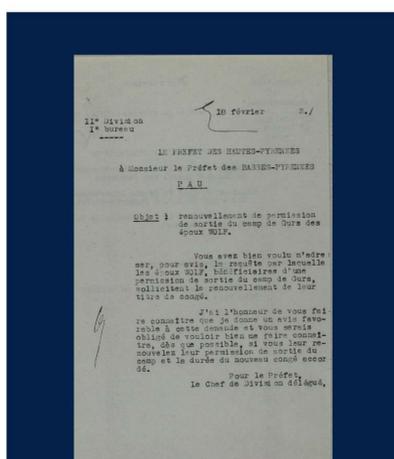
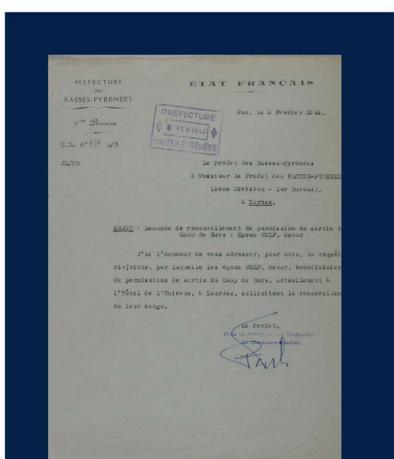
Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334

Le 12 janvier 1942, les WOLF rédigent un courrier à destination du préfet des Basses Pyrénées (Tarbes). Ils demandent un renouvellement de leur congé maladie. Leur santé est encore «défectueuse» et le médecin estime qu'il serait dangereux de les réintégrer au camp de Gurs. Ils demandent la prise en compte du certificat médical joint pour accorder un renouvellement de 6 mois, rédigé par le docteur Ohlmann. Ils sont atteints d'une anémie et d'une asthénie prononcée.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

S'ensuivront plusieurs échanges entre le chef du Camp de Gurs, la préfecture de Pau, la préfecture de Tarbes, le commissaire de Police de Lourdes, le secrétaire général de la Police de Vichy et le docteur Ohlmann. La préfecture prolongeant une première fois le bulletin de sortie des WOLF jusqu'au 31 mars 1942, puis jusqu'au 20 mai 1942, puis jusqu'au 30 juin 1942, puis jusqu'au 31 août 1942.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989 et 1214 W 410, n° 6204

# LOURDES



Photo Anna Deniaud

**Le 2 janvier 1942, une circulaire du ministre de l'intérieur ordonne, en zone libre, un nouveau recensement des Juifs entrés en France depuis le 1er janvier 1936. Celle-ci va permettre de préparer les futures rafles.**

Le 8 janvier 1942, l'HICEM domicilié au 425 rue de paradis à Marseille, écrit aux WOLF qui habitent désormais à « l'hôtel de l'Univers » pour les informer que leur dossier est entre les mains du comité de coordination du comté de Whestchester et association juive de service social de Milwaukee aux Etats-Unis. L'association se renseigne sur l'évolution de leur dossier et les tiendra au courant.

## HICEM

La Société d'aide aux immigrants juifs (en anglais : Hebrew Immigrant Aid Society, abrégé en HIAS) est une organisation juive fondée en 1881, dont le but est d'aider les juifs vivant dans l'oppression à émigrer vers des pays où ils peuvent vivre en liberté et jouir de tous les droits. Plus de 4,5 millions d'individus ont bénéficié du support de cette organisation, qui continue ses activités, à l'échelle mondiale. La HIAS a été active en France durant la Seconde Guerre mondiale

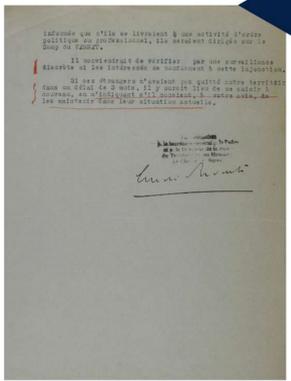
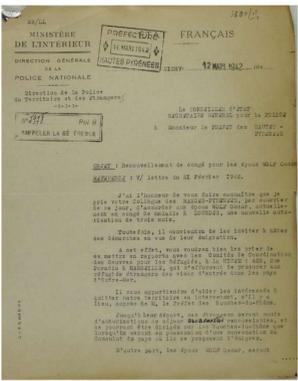


carte postale ancienne



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

Le 12 mars 1942, le conseiller d'Etat, secrétaire général de la police, basé à Vichy rédige un courrier adressé au préfet de Tarbes (Hautes Pyrénées). Il l'informe accorder aux époux WOLF une nouvelle autorisation de 3 mois pour leur congé maladie. Il ajoute qu'il faut les inviter à hâter leurs démarches en vue de leur émigration. Il demande au préfet de les prier de se mettre en rapport avec les comités de coordination des œuvres pour les réfugiés, à la HICEM, 425 rue paradis à Marseille, qui s'efforcent de procurer aux réfugiés étrangers des visas dans les pays d'outre-mer. Il poursuit en lui laissant la latitude d'aider les intéressés en intervenant s'il y a lieu auprès du préfet des Bouches du Rhône. Jusqu'à leur départ, ces étrangers seront munis d'autorisations de séjour renouvelables mensuellement et ne pourront être dirigés vers les Bouches du Rhône que lorsqu'ils seront en possession d'une convocation du consulat du pays où ils se proposent d'émigrer



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

Le 13 avril 1942, l'HICEM adresse un courrier aux époux WOLF (hôtel de l'Univers) pour les informer qu'en réponse à leur lettre du 26 mars, et qu'en raison des moyens de communication actuels, il faudra compter un délai de plusieurs mois au moins pour préparer leur émigration. Il leur est demandé de remplir un questionnaire : lieux de résidence depuis le 1er septembre 1939, explications sur ce qu'ils comptent faire une fois à destination, détails sur leurs moyens de subsistance, 4 photos par personne.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989

Le 22 juin 1942, Vichy. Le conseiller d'Etat, secrétaire à la police répond au préfet des Hautes Pyrénées. Il prie le préfet des Basses Pyrénées par courrier envoyé le même jour d'accorder une nouvelle autorisation, jusqu'au 31 juillet 1942. Une nouvelle fois, il demande d'inviter les étrangers à accélérer leurs démarches auprès de la HICEM. Jusqu'à leur départ pour les Etas-Unis, les WOLF qui sont hébergés à Cauterets depuis le 5 mai 1942, seront munis d'autorisations trimestrielles de séjour renouvelables dont la validité sera limitée au canton de Lourdes, à moins que le préfet juge opportun un renvoi à Gurs. Les WOLF ne seront dirigés dans les Bouches-du-Rhône que lorsqu'ils posséderont une convocation du consulat du pays d'émigration.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145, n° 17989



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 410, n° 620489

# AULUS LES BAINS



**De mars 1941 à janvier 1943, l'état français de Vichy a assigné à résidence quelques milliers de juifs à Aulus les bains, village thermal du sud de la France situé dans le département de l'Ariège en région Midi-Pyrénées.**



Aulus-Les-Bains devient l'un des trois centres régionaux chargé d'accueillir les juifs étrangers résidant en France, entrés sur le territoire après le 1er janvier 1936. Si le village d'Aulus-Les-Bains a été choisi, c'est parce qu'il est doté d'un centre thermal qui possède tous les lieux de villégiature nécessaires aux curistes notamment un nombre important d'hôtels et de pensions de famille.

Au cours de l'année 1942, **834 juifs** reçoivent une assignation à résider à Aulus, village qui ne compte à l'époque que 590 habitants.

Seuls, 587 hommes, femmes et enfants, majoritairement des ressortissants d'Europe centrale, arriveront et résideront dans le village, les autres ne seront pas retrouvés par les autorités françaises.

## Deux vagues d'arrivées

Au printemps 1942, un premier groupe de juifs entrés sur le territoire français en 1940 et réfugiés dans la région, s'installent à Aulus.

A l'été 1942, des juifs ayant tenté de franchir la ligne de démarcation et arrêtés par les gendarmes arrivent à Aulus-les-bains, accompagnés de 65 juifs détenus au camp de Gurs.

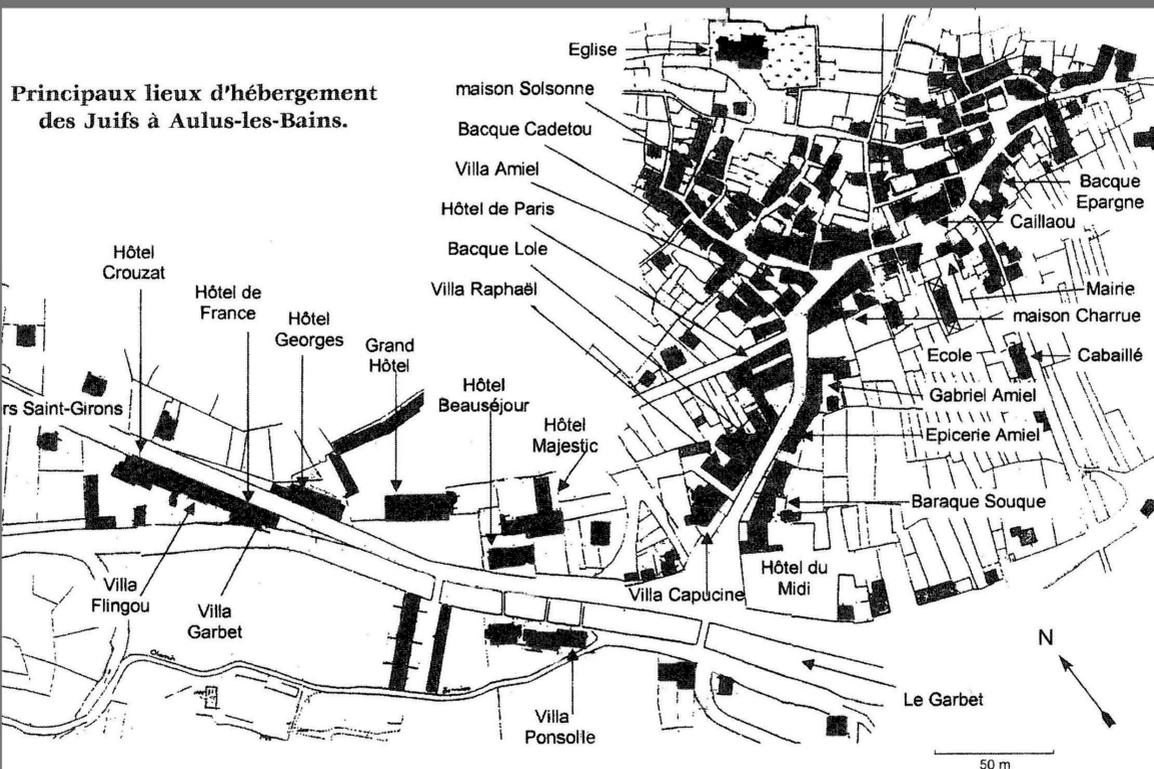


**Oskar et Elsa arrivent à Aulus le 05 Décembre 1942 suite à la fermeture définitive du camp de Cauterets. Ils résident à l'Hôtel Beauséjour jusqu'à la rafle du 11 Janvier 1943 qui ne laisse aucun Juif à Aulus.**

A Aulus, la vie s'organise dans les 45 hébergements recensés par la préfecture. Les juifs sont mélangés à la population et certains d'entre eux trouvent un travail. Néanmoins, la plupart survit en troquant des biens qu'ils ont pu apporter avec eux contre de la nourriture. Le village n'est pas une prison ou un camp, mais les juifs ne peuvent en sortir sans un sauf-conduit accordé par le préfet qui les distribue au compte goutte. Certains juifs envisagent de passer en Espagne mais la traversée de la frontière pourtant proche est compliquée. Il faut avoir une bonne condition physique, trouver un guide et éviter les patrouilles de gendarmes et de douaniers Allemands.

Le 19 août 1942, à la demande du gouvernement de Vichy, une réunion des préfets de la région se tient à Toulouse : elle a pour but de planifier une rafle afin d'arrêter les juifs étrangers à Aulus et en Ariège.

Le Mercredi 26 août, à 4 heures du matin, 200 gardes mobiles encerclent Aulus. Ils perquisitionnent 33 lieux d'hébergement et réussissent à arrêter un peu plus de 63 personnes sur les 184 qu'ils recherchent. Ces juifs seront internés au camp du Vernet avant de transiter par Drancy et de partir pour leur dernier voyage vers Auschwitz par le convoi N°28 .



Extrait d'Aulus-les-Bains Auschwitz de Frank Ristorcelli (avec son aimable autorisation)

# AULUS-LES-BAINS

## LES DÉMARCHES D'OSKAR ET ELSA



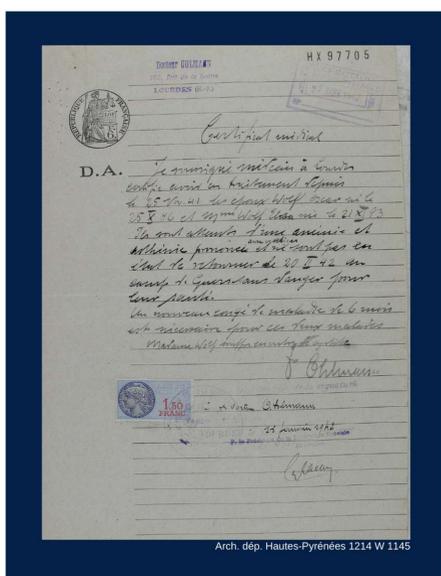
Arch. dép. Creuse 976W98



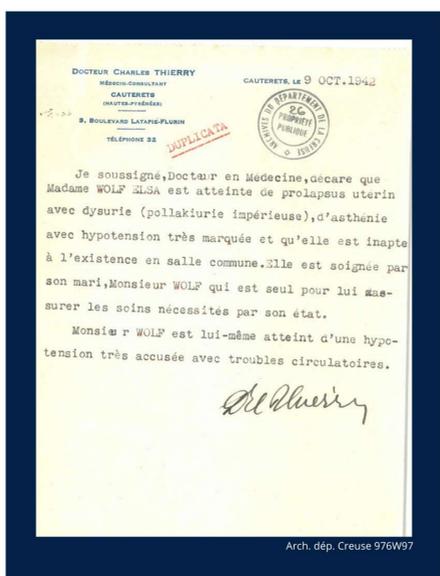
Archives de Baden Baden

**Dès leur arrivée à Aulus le 05 Décembre, Oskar et Elsa continuent à faire des démarches pour échapper à leur situation.**

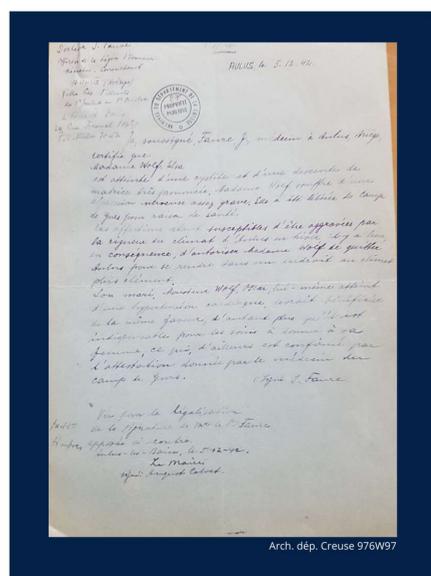
Le 5 décembre 1942, le docteur FAURE rédige une attestation aux époux WOLF. Ce médecin, comme cela nous a été confirmé par Bernadette REGALLE, fille de Jeanne REGALLE, juste parmi les Nations, travaillait pour la saison thermale à Aulus. Il confirme les problèmes gynécologiques d'Elsa évoqués dans le courrier du docteur THIERRY à Caunterets et du docteur OHLMANN à Lourdes et évoque également une dépression nerveuse assez grave. Il explique dans ce courrier que les WOLF doivent absolument quitter la région d'Aulus, l'hiver étant rigoureux pour se rendre dans une région au climat plus clément. Il réclame la même faveur pour Oskar, confirmant le diagnostic d'hypotension et sa nécessaire présence auprès de sa femme. Le courrier est contresigné par le maire de la ville Auguste CALVET.



Arch. dép. Hautes-Pyrénées 1214 W 1145

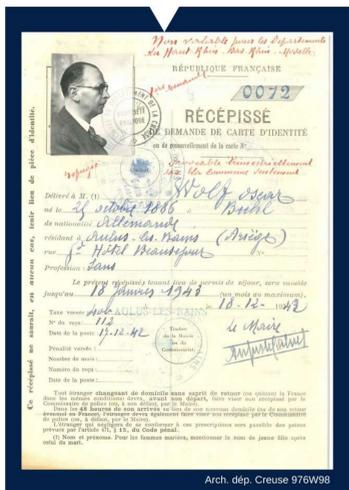


Arch. dép. Creuse 976W97

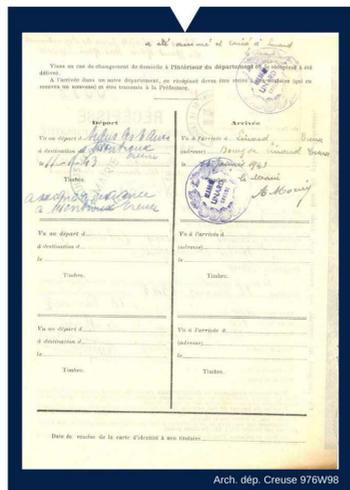


Arch. dép. Creuse 976W97

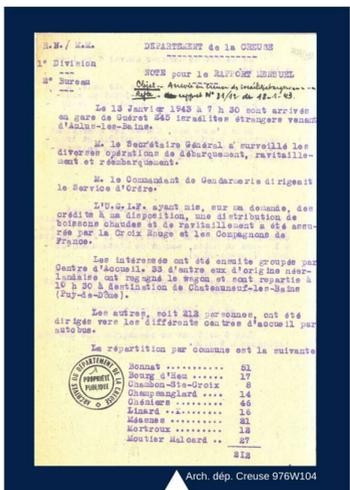
Le 17 décembre 1942, Oskar fait une demande de carte d'identité auprès de la mairie d'Aulus. Nous apprenons que le couple habite à l'hôtel Beauséjour à Aulus les Bains. Le récépissé a une valeur d'un mois, il est valable jusqu'au 18 janvier 1943. Sur le recto du document, plusieurs éléments manuscrits ont été ajoutés. Il n'y a pas de mention « juif » mais de « réfugié », il s'agit d'une première demande qui devra être renouvelée tous les trimestres dans la commune d'habitation et que le document n'est pas valable pour les départements du Haut Rhin, Bas Rhin et Moselle. Au verso, nous apprenons qu'Oskar partira le 11 janvier 1943 à destination de Mortroux en Creuse où il sera assigné.



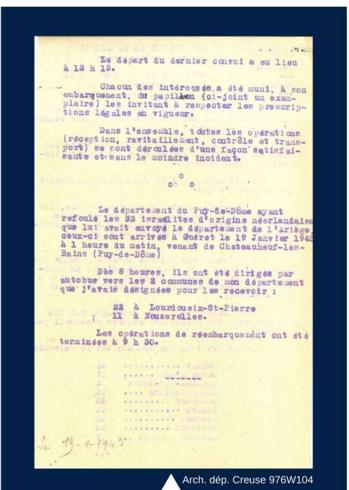
Arch. dép. Creuse 976W98



Arch. dép. Creuse 976W98



Arch. dép. Creuse 976W104



Arch. dép. Creuse 976W104

Ils sont arrêtés ainsi que 266 autres Juifs lors de la rafle du 11 janvier 1943, à l'initiative des Allemands qui ont envahi la zone sud, et dirigés vers les centres d'accueil du département de la Creuse en autobus. Leur arrivée est notée le 13 janvier à Linard dans la Creuse. La mention "a été amené et laissé à Linard" a été ajoutée de manière manuscrite sur le récépissé de sa carte d'identité.

## LE MÉMORIAL D'AULUS-LES-BAINS

WODKA	Morkka	01/01/1895	47	Polonais
WODKA	Psachle	16/02/1922	20	Polonais
WOLF	Schachmann	25/10/1886	55	Allemand
WOLITZER	Sarah Lea	15/05/1892	60	Polonais
WYDRA	Charlotte	19/04/1906	36	Polonais



WEINBERG	Georges	18/04/1900	42	Belge
WIENER	Samuel	26/09/1888	53	Hollandais
WOLF	Oscar	11/11/1884	57	Allemand
WYZEMSKA	Rajba	30/03/1893	49	Polonais
ZIMMELS	Dwojfe	20/06/1892	50	Autrichien



Patrick BESNARD

# LINARD



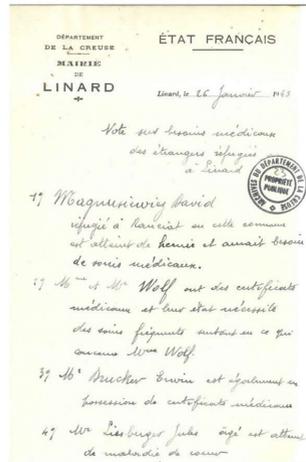
**Dans un rapport du département de la Creuse, daté du 13 janvier 1943, nous apprenons que 245 « Israélites étrangers » venant d'Aulus les bains sont arrivés en gare de Guéret à 7h30. 16 personnes sont assignées à résidence à Linard, les WOLF en font partie.**



Arch. dép. Creuse 976W104



Arch. dép. Creuse 976W98

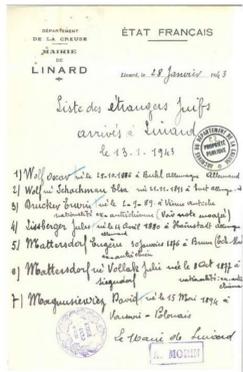


Arch. dép. Creuse 976W104



Arch. dép. Creuse 976W104

Les déportés sont ensuite partis à 12H15 vers la destination qui leur avait été affectée vers une des 16 communes. Monsieur MORIN, le maire de Linard produira deux courriers. Le premier daté du 26 janvier 1943, est une note sur les besoins médicaux des étrangers réfugiés dans sa ville. Il dresse la liste de sept personnes qui ont besoin de soins, parmi eux, il y a Oskar et Elsa. Trois d'entre eux ont des certificats médicaux, dont les époux WOLF.



Arch. dép. Creuse 976W104

Dans le second, rédigé le 28 janvier 1943, le maire dresse la liste des étrangers arrivés à Linard le 13 janvier. Il s'agit de la même liste de sept personnes (Oscar WOLF, Elsa WOLF, Erwin DRUCKER, Jules LISSBERG, Eugène MATTERSODRF, Julie MATTERSODRF et David MAGNUSIWIEZ), le plus jeune d'entre eux est né en Pologne en 1894 (48 ans), le plus ancien en Autriche en 1876 (67 ans). Ainsi, il semble que toutes les personnes envoyées à Linard sont âgées et malades.

## Le contexte de la décision de la rafle du 24 janvier 1943

Le 13 février 1943, à 21 h 10, deux officiers de la Luftwaffe (Forces aériennes allemandes) sont abattus en chemin vers l'Hôtel du Louvre. Ils décèdent la nuit même à l'hôpital militaire. En représailles, les Allemands ordonnent l'arrestation et la déportation de 2 000 hommes juifs. Ces arrestations se font surtout en zone sud. Les Juifs ciblés sont de nationalités étrangères, Allemands, Autrichiens, Polonais, Tchèques, Russes, Estoniens, Lituaniens, ainsi que les Juifs au service des GTE (Groupes de travailleurs étrangers).

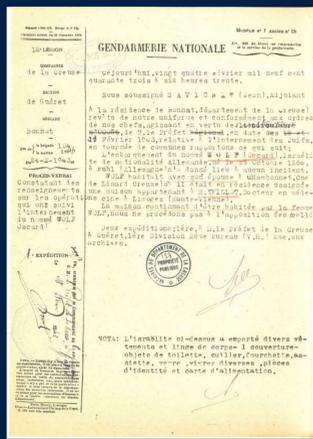
C'est dans ce contexte que le 22 février 1943, le préfet de Creuse fait paraître la circulaire numéro 63 relative aux sorts des israélites. Une liste de 37 personnes à rafler est alors établie par les services de la préfecture. Il est prévu de les diriger vers le camp de Nexon. Une note manuscrite, nous informe que sur les 37 hommes, 33 seront arrêtés, Oskar en fera partie.

Arch. dép. Creuse 976W97

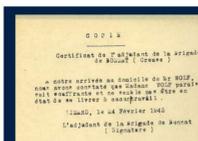
Arch. dép. Creuse 976W97

## L'arrestation d'Oskar WOLF

Le 24 février 1943, l'adjudant Jean SAVIGNAT à 6h30, vient arrêter, en vertu des instructions du préfet datant du 23 février, Oskar WOLF à Chambonnet, commune de Linard dans la Creuse. Il est noté qu'il y habite avec son épouse où il était en résidence assignée dans une maison appartenant au docteur TEILLOT, médecin à Limoges. Elsa est laissée seule dans la maison. Les époux se voient pour la dernière fois. Le sort réservé à Oskar peut paraître encore mystérieux car il emmène avec lui des vêtements, une couverture, une cuillère, une assiette, un verre, quelques vivres, sa carte d'identité et sa carte d'alimentation.



Arch. dép. Creuse 976W97



Arch. Dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334 et 72 W 70

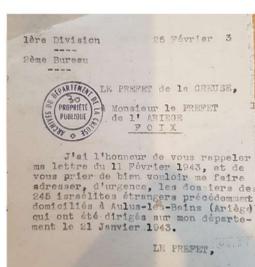
Elsa ne sera pas arrêtée ce 24 février 1943. Elle survivra en se cachant dans plusieurs fermes jusqu'à la fin de la guerre.

# NEXON – GURS – DRANCY –

# MAJDANEK



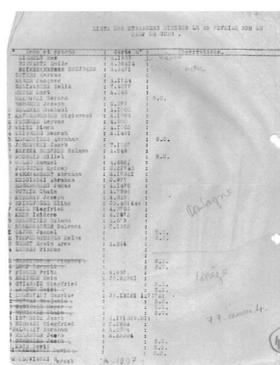
Archives Baden Baden



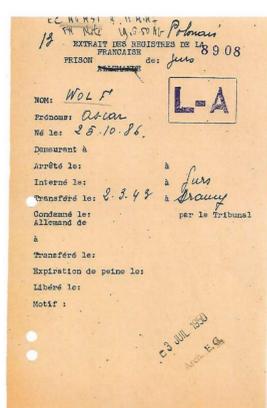
Arch. dép. Creuse 976W97

**Le 25 février 1943, l'administration poursuit son travail exécutoire. Le préfet de la Creuse demande une nouvelle fois, au préfet de l'Ariège, les dossiers des 245 Israélites précédemment envoyés à Aulus-les-bains dirigés sur la Creuse le 21 janvier 1943.**

Ce même 25 février, le lendemain de l'arrestation de dizaines de Juifs étrangers en Creuse et de leur arrivée à Nexon, un convoi de 77 personnes est dirigé vers le camp de Gurs. Oskar est parmi ces hommes. Ainsi, après avoir tant lutté pour quitter ce terrible camp dans lequel il était arrivé le 25 octobre 1940 avec sa femme, la police française l'y conduit à nouveau trois ans et demi plus tard.



Arch. dép. Haute Vienne

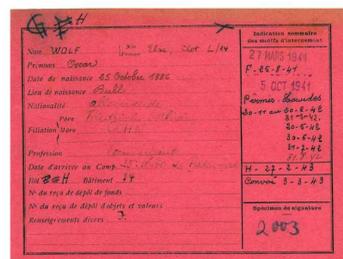


Service hist. de la défense/Caen AC 21P 550990

Oskar reste à Gurs une semaine. En effet, sur une archive « extrait des registres de la prison française de Gurs », nous pouvons lire qu'Oskar, qualifié de polonais, est transféré de Gurs à Drancy le 2 mars 1943.



Camp de Drancy - cité de la muette. Août 1941 - Bundesarchiv, Bild 183-B10919 / Wisch / CC-BY-SA 3.0



Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 70

On peut noter sur le document, que le parcours d'Oskar est bien connu des services. Revenu à Gurs, il est affecté à la même baraque mais pas au même ilot.

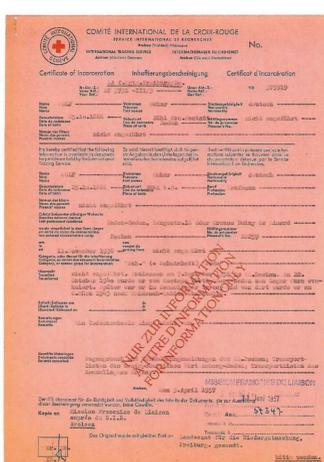
Le 6 mars 1943, il est conduit à la gare du Bourget-Drancy pour un parcours de 1 900 kilomètres de 4 jours vers le camp de Sobibor par le convoi 51, dans lequel furent entassés 1 000 personnes, 959 hommes de 16 à 65 ans, 39 femmes et 2 enfants. Le train désigné 901 part de la gare du Bourget-Drancy le 6 mars 1943 à 8 h 55 avec 1 000 Juifs à bord. Parmi ces déportés plus de 900 avaient été transférés à partir du camp de Gurs.



Maurice Jablonski, seul survivant du convoi 51 du 6 mars 1943, avec Serge Klarsfeld, en arrière plan à Maidanek.

Photo extraite d'un article de Claude Bocherberg, publiée dans le n° 1247 d'Actualité Juive du 7 mars 2013

Ce convoi est parmi les deux convois dirigés vers le camp de Majdanek dans le Lublin. Très peu d'entre eux survécurent. Sobibor était un centre de mise à mort, l'intégralité des convois était directement acheminée vers les chambres à gaz, exceptées quelques poignées d'hommes sortis des colonnes condamnées pour être intégrées dans des sonderkommandos.



Arch. victimes conflits contemp. AC 21P 550990A

Dans un document issu du comité de la Croix rouge française, daté du 3 avril 1957, l'itinéraire d'Oskar est retracé : "passé par le camp de concentration de Dachau (libéré ? le 7 décembre 1938), évacué de Baden par la Gestapo le 22 octobre 1940 vers Gurs, plus tard déporté à Drancy et envoyé au camp de Lublin Majdanek le 6 mars 1943".

Le même jour, le 3 avril 1957 à Paris, au 139 rue de Bercy, à la direction des statuts et des services médicaux, le chef du bureau des déportés, Monsieur PASQUALINI certifie que : "d'après ses renseignements Oskar aurait bien été déporté au camp de concentration de Lublin Majdanek par un convoi daté du 6 mars 1943".



Arch. victimes conflits contemp. AC 21P 550990A

# LES CENTRES DE MISE À MORT

Les centres de mise à mort, communément appelés « camps d'extermination » ont été conçus par les Nazis pour la mise en œuvre du génocide.

Six centres de mise à mort furent construits entre 1941 et 1945 sur l'ancien territoire polonais : Chelmno, Belzec, Sobibor, Treblinka, Auschwitz-Birkenau et Majdanek.

3,5 millions de Juifs furent assassinés dans ces six camps, dans le cadre de la "Solution finale". Les autres victimes incluaient des Tsiganes et des prisonniers de guerre soviétiques.

## CHELMNO

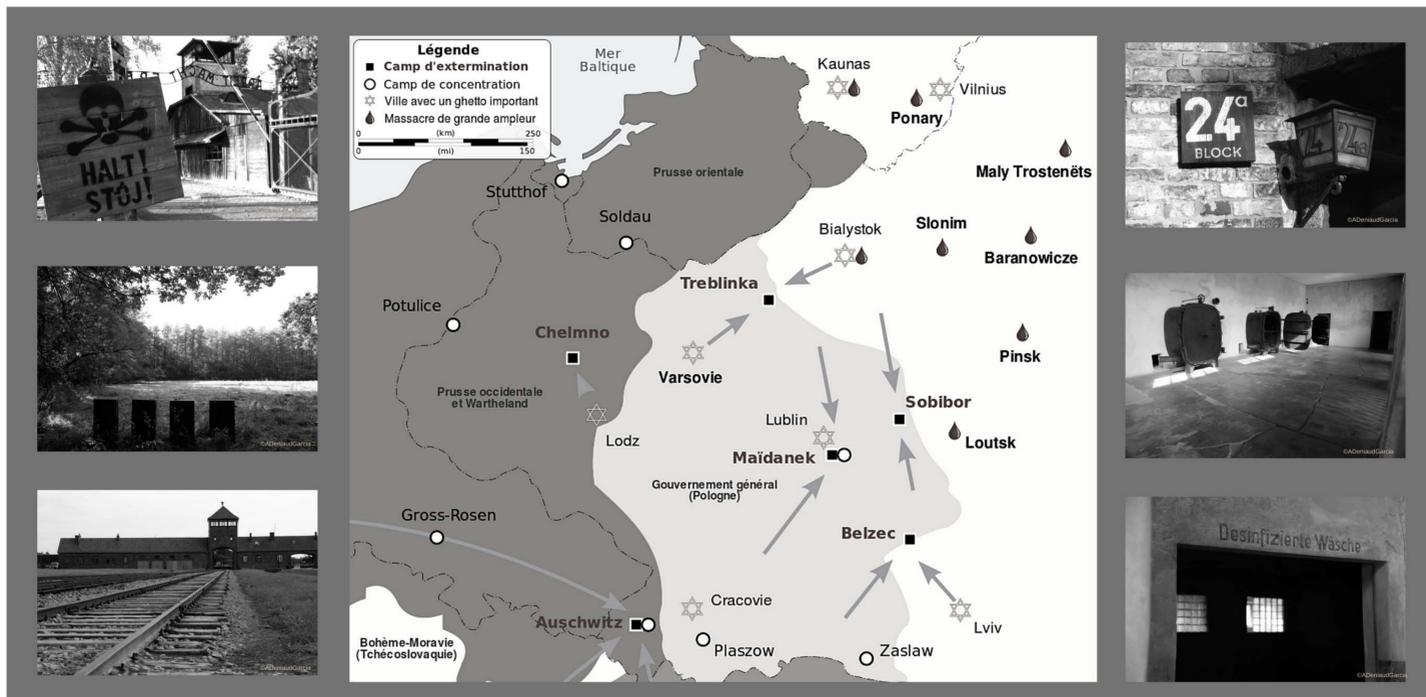
Entre Décembre 1941 et Septembre 1942, 220 000 personnes ont été gazées dans des camions spécialement aménagés.

## TREBLINKA

En fonction de Juillet 1942 à novembre 1943, dix chambres à gaz ont fait périr 750 000 juifs venant de toute l'Europe.

## SOBIBOR

D'avril 1942 à Octobre 1943, 200 000 juifs des régions des Pays-Bas, de Belgique et de France y furent exécutés.



## AUSCHWITZ – BIRKENAU

Ce camp de concentration mais aussi centre de mise à mort fut en fonction d'avril 1940 à janvier 1945. 1,1 million de personnes y ont été assassinées

## MAÏDANEK

En fonction de 1942 à Juillet 1944, à la fois camp de concentration et centre de mise à mort. 50 000 déportés y ont été gazés

## BELZEC

En fonction de Mars à Septembre 1942, 560 000 juifs ont été exécutés dans les six chambres à gaz.



## RUDOLF HOESS COMMANDANT DU CAMP D'AUSCHWITZ



« Nous apportâmes une amélioration par rapport à Treblinka en aménageant des chambres à gaz pouvant contenir deux mille personnes à la fois. Je me décidai à employer le Zyklon B, un acide prussique cristallisé, que nous introduisîmes dans la chambre à gaz par une petite fente. Il fallait trois à quinze minutes pour tuer les hommes se retrouvant dans la chambre à gaz, selon les conditions climatiques. »

DÉCLARATION LORS DU PROCÈS DE NUREMBERG 1945.



# LE COMBAT D'ELSA



Heures, le 23 Février 1943

Paris

Monsieur le Préfet,

Je soussignée, Elsa WOLF, née le 25 Octobre 1886, actuellement en résidence assignée à Lourdes, sollicite de votre haute bienveillance la faveur d'être autorisée à quitter momentanément ce lieu pour aller rejoindre mon mari, M. Oskar WOLF, actuellement en résidence assignée à Gurs, et d'obtenir une autorisation de séjour en France.

Mes deux fils, âgés de 12 et 14 ans, sont actuellement en résidence assignée à Gurs, et je sollicite de votre haute bienveillance la faveur d'être autorisée à les rejoindre.

Monsieur le Préfet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à une très haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 23 certificats médicaux.

Monsieur le Préfet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à une très haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 23 certificats médicaux.

Arch. dép. Creuse 976W97

Elsa se démène pour faire revenir son mari. Elle rédige un courrier le 23 février 1943 (elle doit se tromper de jour car l'adjudant avait noté comme jour de l'arrestation, la date du 24 février 1943) adressé au préfet, dans lequel elle explique que son mari a été emmené pour aller travailler la laissant seule et isolée de tout centre médical. Elle le supplie de lui rendre son mari, elle joint à son courrier trois certificats médicaux étayant ses arguments.

Le premier daté du 24 février 1943, le docteur FAYOLLE confirme les problèmes gynécologiques d'Elsa et affirme la nécessité d'avoir auprès d'elle son mari.

Le second également daté du 24 février 1943, l'adjudant certifiera dans une note que Madame WOLF paraissait souffrante et qu'elle ne semblait pas être en état de se livrer à aucun travail.

Le dernier est celui du docteur THIERRY, médecin à Cauterêts.

Paris, le 24 Février 1943

Monsieur le Préfet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à une très haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 24 certificats médicaux.

Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334 et 72 W 70

Comvoi 3-3-43

EDMOND LHEZ  
avocat  
Lourdes, le 3 Mars 1943

Monsieur le Président de la Commission de Criblage du Camp de Gurs  
(Basses-Pyrénées)

Monsieur le Président,

Je vous prie d'accepter les expressions de ma haute estime et de ma haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 24 certificats médicaux.

EDMOND LHEZ  
avocat  
Lourdes, le 3 Mars 1943

Monsieur le Président de la Commission de Criblage du Camp de Gurs  
(Basses-Pyrénées)

Monsieur le Président,

Je vous prie d'accepter les expressions de ma haute estime et de ma haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 24 certificats médicaux.

Paris, le 24 Mars 1943

Comvoi 3-3-43

Monsieur le Préfet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à une très haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 24 certificats médicaux.

Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334 et 72 W 70

Le 3 mars 1943, Edmond LHEZ, avocat à Lourdes rédige un courrier adressé au président de la commission de criblage du camp de Gurs. A la demande d'Elsa, il sollicite la libération d'Oskar. Il reprend les arguments défendus par le couple depuis Gurs en 1940. Madame WOLF est dans un tel état de santé qu'elle a un besoin impérieux de la présence de son mari.

Elsa sollicite également le docteur OHLMANN, 103, rue de grotte à Lourdes, qui suivait Oskar à Lourdes. Le 9 mars 1943, le médecin confirme qu'Oskar est atteint d'une forte hypotension avec anémie prononcée, évanouissements et vertiges. Il affirme que le retour au camp sera pour lui dangereux.

Il est malheureusement trop tard. Le 5 mars le préfet de la Creuse répond à Elsa dans un courrier manuscrit pour lui dire qu'il ignore ce qu'est devenu son mari. Les 11 et 13 mars, c'est au tour du directeur du camp de Gurs d'avouer qu'Oskar a bien transité par son camp. Il affirme par ailleurs ne pas connaître sa destination depuis son départ de Gurs.

Paris, le 5 Mars 1943

Préfet  
à M<sup>me</sup> Elsa WOLF  
à M<sup>me</sup> Oskar WOLF  
(C. de Paris de Lourdes)

Comvoi 3-3-43

Monsieur le Préfet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à une très haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 5 certificats médicaux.

Arch. dép. Creuse 976W97

11 Mars 1943

LE CHEF DU CAMP DE GURS

EDMOND LHEZ  
avocat  
Lourdes, le 3 Mars 1943

Monsieur le Président de la Commission de Criblage du Camp de Gurs  
(Basses-Pyrénées)

Monsieur le Président,

Je vous prie d'accepter les expressions de ma haute estime et de ma haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 24 certificats médicaux.

Arch. dép. Pyrénées Atlantiques 72 W 334 et 72 W 70

13 Mars 1943

LE CHEF DU CAMP DE GURS

EDMOND LHEZ  
avocat  
Lourdes, le 3 Mars 1943

Monsieur le Président de la Commission de Criblage du Camp de Gurs  
(Basses-Pyrénées)

Monsieur le Président,

Je vous prie d'accepter les expressions de ma haute estime et de ma haute considération.

Mme Elsa WOLF  
Mme Oskar WOLF  
Mme Oskar WOLF

Le jour 24 certificats médicaux.

La guerre terminée, Elsa, qui est partie rejoindre ses fils à Manchester, va alors se battre pour faire reconnaître les responsabilités de l'Etat Français.

Service hist. de la défense/Caen AC 21P 550990

Le 29 janvier 1947, Elsa remplit une demande en vue d'obtenir une régularisation de l'état civil d'un « non rentré ». Elsa habite alors 144 Clifton Street à Manchester. Elsa explique avoir quitté Bonnat le 15 février 1946.

Service hist. de la défense/Caen AC 21P 550990

Service hist. de la défense/Caen AC 21P 550990

Le 11 avril 1947, le ministère des anciens combattants délivre un acte de décès officiel. Oskar WOLF (noté de manière manuscrite "déporté") né à Bühl le 15 octobre 1886 est déclaré décédé le 11 mars 1943 à Auschwitz.

Service hist. de la défense/Caen AC 21P 550990

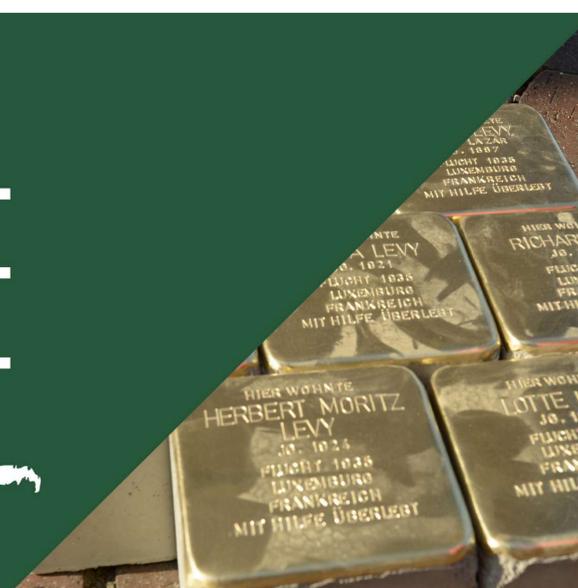
Le maire de Linard signera l'acte de décès officiel dans le registre de la commune le 1er juillet 1947.

Ainsi, plus de 4 ans après sa mort, Oskar est désormais reconnu décédé officiellement !

Le 18 juillet 1947, depuis Manchester, Elsa rédige un courrier à l'officier de l'état civil au ministère des anciens combattants et victimes de guerre. Dans ce courrier, il est noté une phrase très touchante « P.S. je me permets de vous demander si la date de décès est exacte ou imaginée. »

Service hist. de la défense/Caen AC 21P 550990

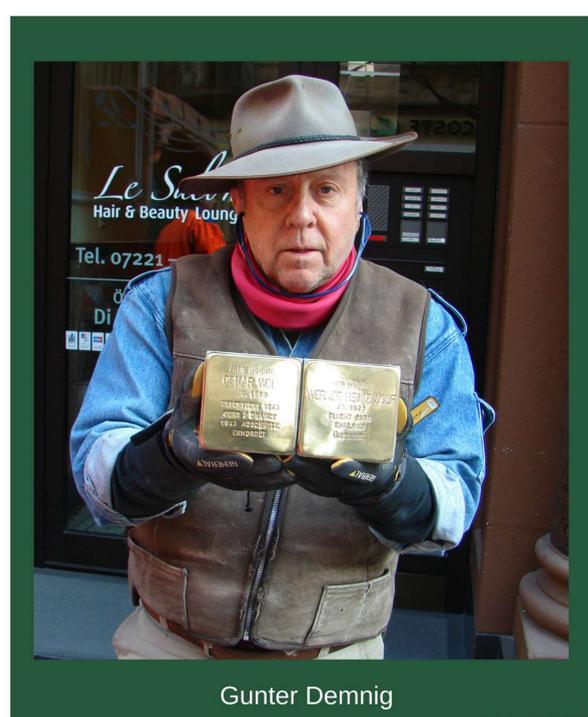
# LES STOLPERSTEINE



**Les *Stolpersteine* ou pierres d'achoppement, placées sur les trottoirs pavés, honorent la mémoire des victimes du nazisme.**

Ce sont des pavés de béton ou de métal de dix centimètres de côté enfoncés dans le sol, devant les maisons dont les résidents, pour la plupart des juifs, ont été persécutés ou assassinés par les nazis. La face supérieure, légèrement en relief, est recouverte d'une plaque en laiton sur laquelle est indiqué " *Ici habitait* ", suivi du nom de la victime, sa date de naissance, les conditions et la date de son décès, généralement dans un centre de mise à mort ou un camp de concentration.

Plus de 75 000 *Stolpersteine* sont présents dans le monde en Allemagne mais aussi en Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, etc.



Gunter Demnig

Photo Annélika Schindler

***"Je ne peux pas dire aux passants ce qu'ils doivent ressentir ou penser. Mais bien évidemment, j'aimerais qu'ils s'arrêtent un instant, lisent l'inscription et saisissent le destin de la victime pour faire en sorte que cela ne se reproduise plus jamais."***

Interview de Gunter Demnig par Marie Zinck  
Paris- Normandie 12/11/2020



Gunter Demnig, créateur des *Stolpersteine*, est un artiste allemand né le 27 Octobre 1947 à Berlin. L'idée, de rendre hommage aux victimes du nazisme lui est venue en 1992, suite à la découverte d'une photographie de son père en uniforme de la Légion Condor, ces volontaires envoyés par Hitler en Espagne pour soutenir le dictateur Franco. Gunter Demnig pose des pierres d'achoppement depuis 1997 en mémoire des victimes de l'ère nazie.



*Stolpersteine* de la famille Wolf, situées dans la *Lange Straße 16*, à Baden Baden